



Les Verts valaisan
CH-1950 Sion

Tel. 079 704 69 33
info@verts-vs.ch
www.verts-vs.ch

NON AUX JO SION2026

DURABILITE # TOURISME 4 SAISONS # FINANCES PUBLIQUES

Sion, le 21 janvier 2018

I. Préambule : un examen sérieux

Le projet d'organisation des Jeux Olympiques SION2026 a fait l'objet d'un examen attentif de la part des Verts valaisans. Cet examen s'est décliné en trois temps :

1. Avant-même la publication du rapport de faisabilité, les Verts valaisans ont invité **Jean-Philippe Rochat**, alors Président du comité de candidature, à l'occasion de leur **Assemblée générale ordinaire** qui s'est tenue le **30 août 2017** dans la salle du Grand Conseil à Sion¹. Le débat public a permis devant une salle comble de prendre connaissance dans les grandes lignes du projet et d'en débattre en présence du Conseiller d'Etat Frédéric Favre, de Jean-Philippe Rochat, de Regula Rytz, présidente des Verts suisses et enfin de Thierry Largey, chef de groupe des Verts au Grand Conseil valaisan. Il faut également rappeler que dès le début, les Verts ont réclamé plus de transparence et de démocratie² en demandant la publication du rapport de faisabilité qui avait été déposé auprès du Conseil fédéral le 4 août 2017 ainsi qu'un calendrier des votations.
2. Dès la publication du rapport de faisabilité en date du **3 novembre 2017**, les Verts valaisans ont constitué une commission de 10 membres chargée d'examiner le rapport de faisabilité³ ainsi que le rapport explicatif du Conseil fédéral⁴ qui a lancé la procédure de consultation en date du 8 décembre 2017. **Le 22 décembre 2017**, cette commission – en présence du comité cantonal des verts – a rencontré pendant une heure et demie le Conseiller d'Etat Frédéric Favre pour un échange très fructueux au sujet du dossier de candidature des JO SION2026. Les Verts tiennent à remercier chaleureusement tant M. Frédéric Favre que M. Jean-Philippe Rochat qui ont répondu sans hésiter à nos

¹ <https://www.lenouvelliste.ch/dossiers/jeux-olympiques-d-hiver-2026/articles/les-jo-2026-ont-droit-a-leur-premier-debat-public-697347>

² <http://www.verts-vs.ch/nouvelles/385-jo-sion-2026-decision-du-cf-les-verts-demandent-l-acces-au-dossier-de-faisabilite-et-la-publication-d-un-calendrier-des-votations>

³ <https://sion2026.ch/analyse-de-faisabilite/>

⁴ <https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/50775.pdf>

sollicitations. Qu'ils en soient remerciés.

3. **Le 15 janvier 2018**, le groupe de travail et le comité des verts valaisans a présenté son rapport à l'Assemblée générale qui s'est tenue à Sion dans la salle du Grand Conseil. A cette occasion, les Verts valaisans ont décidé à **l'unanimité** de dire NON aux « JO SION2026 » pour les motifs principaux qui vont être développés ci-dessous.

II. Les jeux Olympiques auront un impact non négligeable sur l'environnement

1. Des jeux à taille humaine ?

Les porteurs du projet répètent continuellement que les JO SION2026 seront des jeux à « *taille humaine* ». Difficile de dire ce que l'on entend par cette déclaration. Il semble nécessaire de donner quelques chiffres pour remettre l'événement à la bonne échelle.

- 2'900 athlètes
- 2'000 accompagnants
- 100 pays représentés
- 90 compétitions sportives
- 11'000 journalistes
- 25'000 bénévoles
- 5'000 militaires
- 1'200 membres de la protection civile
- 200 membres du Corps des gardes-frontières
- 2'100 agents de sécurité privés
- 190'000 jours-policiers
- 1.5 millions de tickets vendus
- 1'250 bus loués pour le transport des athlètes et de la famille olympiques
- 3'000 véhicules loués
- Budget de 2,4 milliards

Quatrième événement sportif mondial en termes d'importance, les JO SION2026 auront, de par leur taille, un impact écologique non négligeable. Nous pensons ici principalement à l'utilisation des ressources naturelles tel que l'eau, le sol et la forêt, mais aussi à l'énergie, aux déchets et aux transports.

2. De nouvelles installations d'enneigement artificiel, des travaux de terrassement et des déboisements problématiques

Le projet prévoit d'important travaux de terrassement (allongement et ajustement des tracés, travaux de nivellement) et d'enneigement artificiel à Conches (12 millions), à Crans-Montana (9 millions) et Thyon / Veysonnaz (6 millions). Nous ne disposons d'aucune indications précises par

rapport à ces travaux et à la provenance de l'eau. Néanmoins, sur le principe **les Verts sont opposés à leur réalisation qui, notamment du point de vue de l'eau et de la politique énergétique, ne vont pas dans le sens d'une gestion durable des ressources. Certaines régions, notamment celle de Crans-Montana connaissent déjà des problèmes d'approvisionnement en eau.** Si l'on ne renonce pas à de tels aménagement, des arbitrages seront nécessaires entre l'utilisation de l'eau potable pour boire ou pour skier⁵. En outre, la réalisation de ces infrastructures nécessiteront certainement la construction de retenues collinaires supplémentaires. **L'impact sur la gestion de l'eau, des sols et du paysage seront importantes.** En raison du réchauffement climatique, il deviendra de plus en plus cher de fabriquer de la neige artificielle (le kilomètre de piste coûte aujourd'hui 600 000 francs)⁶. Malgré ces dépenses en eau et en énergie, le nombre de jours favorables à la fabrication de neige artificielle va diminuer avec l'augmentation des températures. **La gestion des risques naturels n'a pas fait l'objet d'une analyse approfondie**, de sorte qu'ils devront être éliminés dans le cadre de travaux de planification ultérieurs. En outre l'aménagement définitif des pistes de skis alpins, de ski de fond et biathlon nécessitera certainement des abattages d'arbres (rapport explicatif du CF, p. 20)⁷.

3. Un dossier environnemental inexistant

Ce qui frappe en parcourant tant le dossier de faisabilité que le rapport explicatif du Conseil Fédéral, c'est l'absence d'informations spécifiques relatives aux répercussions environnementales et, éventuellement, aux mesures prises pour compenser leurs effets. On se contente d'affirmer des objectifs de durabilité en se référant notamment à **l'Agenda 2020**⁸ adopté par le CIO en décembre 2014 déjà. Pour les Verts, ces engagements ne sont pas suffisants, car ils ne sont nullement contraignants. Il n'y a aucune garantie à ce stade qui sont données quant aux aspects environnementaux. Il est dès lors difficile de donner un blanc-seing sur ces aspects. Cela est d'autant plus valable qu'on parle **d'un projet évolutif**... Vu le degré d'imprécision du projet, il est inévitable que celui-ci évoluera encore fortement avec toutes les incertitudes qui s'y rattachent, notamment du point de vue environnemental et financier. Les expériences passées ont clairement montré que le laps de temps relativement long jusqu'à l'événement proprement dit (hiver 2026) a été la source de nombreux dérapages.

Lorsqu'il a rencontré les Verts le 22 décembre 2017, le Conseiller d'Etat Frédéric Favre a mentionné l'existence d'un **rapport de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM)** au sujet du projet de « *JO SION2026* ». **A l'occasion de son AG, celle-ci a demandé que ce rapport soit rendu public.**

⁵ <https://www.bastamag.net/Boire-de-l-eau-ou-skier-faudra-t-il-bientot-choisir#nb356-1>

⁶ <https://www.letemps.ch/suisse/2015/11/19/rechauffement-climatique-transforme-alpes>

⁷ <https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/50775.pdf>

⁸ https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/Documents/Olympic-Agenda-2020/Agenda-olympique-2020-20-20-Recommendations.pdf#_ga=2.248876751.914074484.1516541422-261524708.1516541422

4. Une gestion des transports soumise à rude épreuve

Les organisateurs visent une répartition modale de 80 % pour les transports publics contre 20 % pour le trafic individuel. Si cet **objectif est louable**, il semble malheureusement **difficile à atteindre** dans la mesure où les projets d'infrastructures de transports publics qui sont en cours dans le cadre du programme d'extension du réseau ne seront pas encore tous achevés (il existe notamment des risques importants de retard liés à la transformation des gares de Lausanne et de Berne), ce qui pourrait limiter la capacité du système ferroviaire (rapport de faisabilité du CF, p. 21-22). Il faut aussi relever que **l'autoroute dans le Haut-Valais ne devrait pas être terminée** pour l'échéance olympique⁹. Par ailleurs, comme relevé plus haut, l'impact des **risques naturels** (en particulier des avalanches) sur le concept de transport devra encore être clarifié (rapport du CF, p. 23). On l'a vu récemment avec les fortes chutes de neige que cela pouvait avoir un fort impact sur les capacités à disposition. Enfin, faut-il rappeler qu'aujourd'hui déjà, aux heures de pointes, les **réseaux de transports** – routes et transports publics – sont **engorgés**. Dans ces conditions, il sera difficile de faire face quotidiennement à plus de 100'000 personnes supplémentaires qui vont se déplacer entre les différents sites. Cela nécessitera **à coup sûr des investissements supplémentaires à charge du canton et des communes**.

III. Les risques économiques et financiers liés à l'organisation des JO sont réels

1. Responsabilité solidaire de la Ville de Sion, du Comité d'organisation (COJO) et du Comité national olympique (CNO)

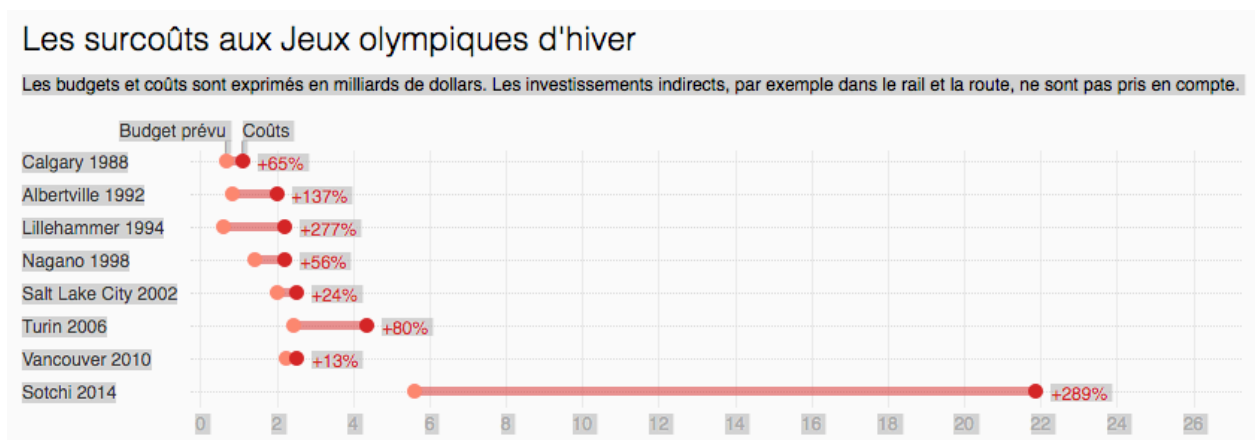
Avant d'examiner la question des risques financiers encourus, il semble nécessaire de rappeler le teneur de l'article 36 de la Charte Olympique : « *Le CNO, le COJO et la ville hôte sont conjointement et solidairement responsables de tous les engagements contractés individuellement ou collectivement en relation avec l'organisation et le déroulement des Jeux Olympiques, sauf pour ce qui concerne la responsabilité financière de l'organisation et du déroulement de ces Jeux, laquelle sera entièrement assumée conjointement ou solidairement par la ville hôte et le COJO, sans préjudice de toute responsabilité de toute autre partie, en particulier telle que pouvant résulter de toute garantie fournie conformément au TAR 33 Le CIO n'encourra aucune responsabilité financière quelle qu'elle soit en rapport avec l'organisation et le déroulement des Jeux Olympiques* »¹⁰.

Dans ce sens, si un découvert devait avoir lieu, ce qui ne peut en aucun cas être exclu comme nous le verrons ci-dessous, la Ville de Sion devrait délier les cordons de la bourse. Il est difficilement imaginable que dans un tel cas de figure l'Etat resterait les bras croisés et ne vienne pas à la rescousse pour dédommager d'éventuels créanciers. Ainsi, même si l'objet de la votation du 10 juin 2018 porte sur un engagement de l'Etat de 100 millions de francs « *seulement* », rien ne garantit que la facture pour le citoyen valaisan ne soit pas plus élevée au final.

⁹ <https://www.rts.ch/info/suisse/8985776-grande-prudence-de-la-confederation-dans-le-dossier-des-jo-de-sion-2026.html>

¹⁰ <https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/General/FR-Olympic-Charter.pdf>

Il faut se rappeler que les études montrent que de 1960 à 2012, le dépassement moyen du budget initial des Jeux olympiques d'hiver a atteint 179% (The Oxford Olympics Study 2016: Cost and Cost Overrun at the Games)¹¹.



2. La faiblesse des investissements n'offre pas de garantie financière absolue

Le budget d'investissement du projet de « JO SION2026 » est relativement faible puisqu'il porte sur un montant de 81 millions de francs, dont 60 millions à charge du canton du Valais. A priori, **ce montant assez faible est susceptible de limiter les risques liés à de nouvelles constructions.** Par rapport aux projets précédents, il s'agit indéniablement d'un aspect positif. Cependant, vu le degré de planification des travaux, il existe encore de nombreuses incertitudes par rapport à la réalisation de ces investissements, notamment des « *problèmes de calendrier dus à la nécessité de respecter les procédures en matière d'autorisation de construire* ». C'est le cas notamment pour tous les travaux de terrassement et les nouvelles installations d'enneigement artificiel. En outre, un certain nombre de terrains et d'infrastructures sont en mains privées et devront faire encore l'objet de négociation (ex. Thyon / Veysonnaz) (Rapport du CF, p. 19)¹².

3. Les risques liés à la construction du Village Olympiques à Sion et du Centre des Médias à Martigny sont importants

Si le montant des investissements est limité à 81 millions de francs en Valais, cela a été possible en sortant la construction du village olympique du budget d'investissements. Selon les organisateurs, le COJO se limiterait à louer les infrastructures, limitant par là-même les risques puisqu'un locataire n'assume aucune responsabilité pour les investissements. Pour les Verts, ce montage ne représente nullement une garantie que les citoyens, en particulier sédunois, ne doivent pas en définitive passer à la caisse. Il faut en effet rappeler que « *il n'existe pour l'heure aucun concept détaillé de réalisation et de financement pour ce projet. La construction du village olympique dans les délais impartis incombera à la commune et au canton concernés et, le cas*

¹¹ <http://eureka.sbs.ox.ac.uk/6195/1/2016-20.pdf>

¹² <https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/50775.pdf>

échéant, à l'organisation responsable. Ils en supporteront le risque financier. Compte tenu de la planification peu avancée et de l'absence de plans de réalisation et de financement, il existe actuellement un risque non négligeable que les infrastructures requises ne soient pas prêtes dans les délais fixés (garantie du financement, problèmes d'aménagement du territoire, procédures d'autorisation aux niveaux local et cantonal, etc.). La Confédération n'allouera aucune contribution pour financer le village olympique » (rapport du CF, p. 21 ; p. 32-33).

Or, compte tenu du **taux élevé de logements vides** actuellement en Valais (2.25 % en Valais et 1.47 % en Suisse¹³), il sera **difficile de trouver des investisseurs privés** pour financer le projet de village olympique. Cela est d'autant plus vrai si l'on considère la typologie des logements mis à disposition des athlètes qui devront nécessairement faire l'objet de transformations avant d'être remis sur le marché. A Vancouver, les promoteurs immobiliers chargés de construire le village olympique de False Creek sur le modèle d'un éco-quartier ont fait faillite. Pour la Ville de Vancouver, la facture est lourde puisqu'elle se monte à plus de 200 millions¹⁴. Pour les Verts, il est dangereux de parier sur une évolution positive du marché immobilier. **Bien malin qui pourra dire ce qu'il en sera du taux de logements vides en 2026** ; ce d'autant plus que de nombreux projets immobiliers ont démarré ou vont démarrer sur le territoire de la Ville de Sion. **Comme le projet d'éco-quartier ne dépend pas financièrement du projet olympique, il semble beaucoup plus prudent de le faire démarrer lorsque le marché immobilier local sera en adéquation. Ce n'est manifestement pas le cas aujourd'hui.**

La Ville de Martigny devrait accueillir le **Centre des médias** qui prendrait place au Centre d'expositions et de Réunions de Martigny (CERM). Dans son rapport, le Conseil Fédéral relève que *« compte tenu de la planification peu avancée et de l'absence de plans de réalisation et de financement, il existe actuellement un risque non négligeable que les infrastructures requises ne soient pas prêtes dans les délais fixés (garantie du financement, problèmes d'aménagement du territoire, procédures d'autorisation aux niveaux local et cantonal, etc.). La création du centre des médias dans les délais impartis incombera à la commune et au canton concernés et, le cas échéant, à l'organisation responsable. Ils en supporteront le risque financier »* (Rapport du CF, p. 20)¹⁵. Dans les 100 millions soumis au vote populaire le 10 juin 2018, aucun montant ne concerne le financement du centre des médias. Ainsi, l'adaptation du CERM devra faire soit l'objet de constructions temporaires financées par le COJO soit de constructions plus durables financées entièrement par la Ville de Martigny.

4. La grande incertitude des frais de sécurité

Dans le budget d'organisation et de réalisation, il est prévu un montant de 106 millions correspondant aux frais nécessaires pour assurer la sécurité au sein des installations sportives (espaces privés), une tâche qui sera essentiellement confiée à des sociétés de sécurité privées

¹³ <https://www.lenouvelliste.ch/articles/valais/canton/le-nombre-de-logements-vacants-explose-en-valais-699927>

¹⁴ <http://affaires.lapresse.ca/economie/canada/201402/07/01-4736749-les-quatre-lecons-economiques-des-jeux-de-vancouver.php>

¹⁵ <https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/50775.pdf>

(rapport du CF, p. 27 et 29)¹⁶. A ce montant, il faut ajouter les frais de sécurité du domaine public qui est du ressort des cantons et des communes et dont le montant total se monte à 303 millions, dont 174 millions à répartir entre les cantons¹⁷. Dans son Message, le Conseil d'Etat valaisan prévoit un montant de 40 millions seulement pour les frais de sécurité à charge du canton du valais (Message du Conseil d'Etat, p. 10)¹⁸. Les négociations s'annoncent difficiles puisque la Conférence des directeurs cantonaux de justice et police (CCDJP) s'est dite prête et capable d'organiser les Jeux olympiques sur le plan sécuritaire, mais avec l'application des tarifs de la convention Ikapol. Cela signifie donc que **les cantons ont l'intention de facturer au tarif normal – soit 600 francs par jour et par personne – l'envoi de policiers durant la manifestation olympique**¹⁹. **En l'état, le montant prévu pour les frais de sécurité à charge du canton du valais semble trop faible.**

On a peu parlé des communes qui devraient aussi assumer une partie de ces frais de sécurité. Or, à ce jour, **la clé de répartition entre le canton et les communes concernées est totalement inconnu.**

Enfin, il faut encore dire que pendant toute la durée des jeux olympiques, les missions habituelles de sécurité devront être assumée par les Polices cantonales et communales sur l'ensemble du territoire suisse. Si l'on tient compte du niveau de sollicitation des forces de l'ordre, notamment dans le cadre du World Economic Forum qui se tiendra juste avant le déroulement proprement dit des jeux olympiques, le défi sera de taille. L'engagement de forces de police étrangère est envisagé. Dans son rapport, le Conseil Fédéral confirme que *« il faut s'attendre à un risque élevé d'attaques terroristes. Et comme au WEF, il s'agira d'assurer la sécurité de nombreuses personnalités jouissant d'une protection internationale. D'une manière ou d'une autre, les Jeux d'hiver représentent un défi considérable pour les autorités chargées de la sécurité. Les principaux problèmes sont l'ampleur de l'espace alpin devant être sécurisé, la simultanéité de nombreuses compétitions dans des sites éloignés, la longue durée de l'événement, le grand nombre d'athlètes, de spectateurs et de personnes jouissant d'une protection internationale, ainsi que le grand intérêt médiatique. Les Jeux d'hiver peuvent représenter pour les criminels, semeurs de troubles et autres délinquants une occasion rêvée pour capter facilement l'attention internationale »* (Rapport du CF, p. 23). L'évaluation des risques s'est faite sur la base d'une situation normale correspondant à la situation actuelle. Si la situation devait évoluer négativement, cela aurait des répercussions sur les ressources nécessaires et donc sur les coûts (Rapport du CF, p. 24).

5. Une garantie de déficit fédérale pas encore totalement garantie

Le 10 juin 2018, lorsque la population valaisanne votera, le canton de Berne n'aura pas encore voté et, surtout, le Parlement fédéral n'aura pas encore accordé le crédit de 995 millions en faveur du projet de « JO SION2026 ». Si l'on en croit les échos de Berne, il n'est pas certain que le

¹⁶ <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/50775.pdf>

¹⁷ <https://www.lenouvelliste.ch/dossiers/jeux-olympiques-d-hiver-2026/articles/sion-2026-quel-est-le-vrai-cout-des-jo-711350>

¹⁸ <https://www.vs.ch/documents/529400/3456815/Message+du+Conseil+d%27Etat+JO.pdf/1637608f-81a4-4ce1-973b-aeaae460528a>

¹⁹ <https://www.letemps.ch/suisse/2017/11/17/assurer-securite-sion-2026-oui-gratuitement>

Parlement accorde le montant espéré par le Conseil Fédéral²⁰. Si le montant accordé par le Parlement fédéral devait être inférieur au montant de 995 millions, il est fort probable que la facture pour le contribuable valaisan s'en trouverait augmentée. C'est un risque non négligeable dont il faut aussi tenir compte.

IV. Les Jeux Olympiques ne sont pas une solution pour la branche touristique qui doit faire face à d'importants défis

Il n'est pas inutile de rappeler qu'à l'origine le projet de « JO SION2026 » n'est pas issu des milieux touristiques, mais plutôt de milieux liés à l'économie de la construction (Christian Constantin, Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie...). Il n'y a pas si longtemps, **en mars 2014, le Parlement valaisan avait d'ailleurs rejeté un postulat PLR demandant à la HES-SO d'étudier la possibilité d'organiser des JO en Valais**²¹. Les Verts peinent à voir quels sont les éléments qui ont fait aujourd'hui que le pouvoir politique a changé complètement d'avis sur les JO.

Une chose est sûre. **De moins en moins de villes ou de régions se pressent au portillon pour organiser des Jeux Olympiques.** Les récentes votations populaires ont confirmé que les populations concernées ne percevaient plus la nécessité de lier leur destin économique avec celui d'une candidature aux Jeux Olympiques. **Cela devrait nous faire réfléchir.**

- ✓ Le 13 février 2017, les citoyens des Grisons ont clairement refusé le projet de JO à 60.09 %²².
- ✓ Le 15 octobre 2017, les citoyens du Tyrol en Autriche ont dit NON à 53 % à la question qui leur était posée : « *Est-ce que le Tyrol peut offrir des Jeux olympiques 2026 économiquement et écologiquement durables ?* ». La ville d'Innsbruck même a rejeté avec une majorité forte de plus de 67 % une candidature autrichienne en 2026, alors qu'elle avait déjà accueilli les JO en 1964 et 1976²³.

1. Les JO n'apportent aucun financement pour les remontées mécaniques et n'auront aucun effet de rattrapage au niveau des infrastructures

La moyenne d'âge des 450 installations valaisannes est de 22 ans. La branche a chiffré le montant nécessaire à 1 milliard de francs²⁴. Autant dire que le projet de Jeux Olympique ne leur viendra guère en aide, car aucun montant n'est prévu dans le budget pour faire un rattrapage au niveau des infrastructures de transport par câble. Ainsi, paradoxalement, le relativement faible budget d'investissement des JO SION2026 ne permettra pas à la branche de renouveler ses infrastructures.

²⁰ <https://www.letemps.ch/suisse/2017/10/22/jo-sion-2026-attisent-mefiance-parlementaires>

²¹ https://parlement.vs.ch/common/idata/parlement/vos/docs/2014/09/2014.03_Postulat%20JO_RC_15.03.2014.mp3

²² <https://www.rts.ch/info/regions/autres-cantons/8380365-les-grisons-rejettent-l-organisation-des-jeux-olympiques-2026.html>

²³ <https://www.rts.ch/info/monde/9001452-la-ville-autrichienne-d-innsbruck-dit-non-aux-jeux-olympiques-2026.html>

²⁴ <https://www.lenouvelliste.ch/articles/valais/canton/remontees-mecaniques-valaisannes-il-faut-1-milliard-de-francs-pour-les-mettre-a-jour-343832>

Pour la Ville de Sion en particulier, l'aventure olympique n'impliquera aucun rattrapage d'infrastructure puisque tant le projet d'éco-quartier que la liaison plaine-montagne sont des projets qui existent indépendamment des jeux. **Quel est donc l'intérêt pour la Ville de Sion de se lancer dans ce projet alors que la Ville s'est très bien développée à la suite de l'échec de la précédente candidature ?**

2. Les JO SION2026 ne vont pas permettre d'accroître durablement le nombre de nuitées

Selon Swiss Olympic, les JO génèreraient entre 1.5 et 2.4 millions de nuitées pendant les jeux (3.8 millions de nuitées en 2016/2017), réparties entre les athlètes (2'900 athlètes et 2'000 accompagnants), les membres du CIO, la sécurité (5000 militaires, 1'200 membres de la protection civile, 200 membres du Corps des gardes-frontières, 2'100 agents de sécurité privés, 190'000 jours-policiers), les bénévoles (25'000), les médias (11'000) et enfin les hôtes.

Pour les Verts, cette vision est très optimiste. Par exemple, si l'on se réfère au seul grand événement sportif organisé en Suisse dans un passé récent, l'Euro 2008 de football, il apparaît que les prévisions étaient surestimées et que le nombre global de nuitées dans l'hôtellerie a baissé durant le mois de la manifestation. Selon le rapport d'impact de l'Euro commandé par l'Office fédéral du sport, le tournoi a amené 394'000 nuitées aux hôteliers suisses. C'est 18% de moins que le scénario minimaliste des études préliminaires, du même cabinet, qui tablaient sur une fourchette allant de 480'000 à 600'000 nuitées. D'une manière générale, les études commandées à l'appui de projets olympiques ont systématiquement tendance à surestimer les retombées économiques, car ceux qui les commandent soutiennent la candidature²⁵. En réalité, ce qui s'est passé, c'est que **durant la manifestation le nombre total de nuitée s'est avéré plus faible que celui réalisé à la même période un an plus tôt**. Même les hôteliers des villes qui accueillaient les matches ont connu une diminution du nombre de clients. Il y a donc eu un effet d'éviction qui a fait fuir une partie de la clientèle qui ne souhaitait pas être dérangée par l'organisation de la manifestation. Ce phénomène n'a pas du tout été pris en compte par les organisateurs. Or, **comme les jeux olympiques se dérouleront en plein durant la haute saison, ils auront pour effet de ne pas permettre à notre clientèle habituelle de passer leurs vacances en Valais**.

Une étude très bien documentée sur les **JO de Lillehammer** arrive à la conclusion que l'impact à long terme des jeux est marginal (Mega-events and impacts on tourism; the predictions and realities of the Lillehammer Olympics)²⁶. Une étude récente de l'Université de Zürich va dans le même sens (The multiple roles of mega-events: mega-promises, mini-outcomes ?)²⁷. Les chiffres relatifs aux derniers **JO de Vancouver** en 2010 confirment cette tendance : Vancouver a connu une baisse de 2,9% du nombre de visiteurs internationaux l'année qui a suivi les Jeux d'hiver de 2010²⁸.

²⁵ <https://www.rts.ch/info/suisse/9032560-les-jo-vont-ils-doper-le-tourisme-l-euro-08-avait-fait-fuir-les-vacanciers.html>

²⁶ <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.3152/147154699781767738?needAccess=true>

²⁷ http://www.zora.uzh.ch/id/eprint/122993/1/2016_M%C3%BCllerM_2016_The%20multiple%20roles%20of%20mega-events_Global%20Corruption%20Report%20Sport.pdf

²⁸ https://www.francetvinfo.fr/sports/jeux-olympiques/les-jeux-un-cadeau-empoisonne-pour-le-tourisme_125433.html

3. Les JO SION2026 sont un mauvais signal pour la branche du tourisme

Le tourisme est **l'un des secteurs au monde les plus affectés par les changements climatiques**. C'est particulièrement vrai pour le tourisme dans l'Arc alpin puisque les scénarios climatiques tablent, dans les régions alpines, sur un **réchauffement beaucoup plus marqué que la moyenne générale**²⁹. La stratégie développée par la Confédération pour faire face à ce phénomène consiste à encourager l'innovation et la diversification (tourisme estival et tourisme toute l'année « *quatre saisons* ») (Fiche d'information sur la stratégie du Conseil fédéral « *Adaptation aux changements climatiques en Suisse* »)³⁰.

Certes, le tourisme hivernal représente encore un apport économique prépondérant par rapport aux autres saisons. Il faut cependant anticiper dès aujourd'hui les effets du changement climatique en diversifiant nos offres en se focalisant d'avantage sur les autres saisons (printemps, été et automne). Organiser des Jeux olympiques d'hiver en Valais, c'est précisément envoyer le mauvais signal au mauvais moment. Les promoteurs de cette candidature ne font que faire **perdurer le vieux modèle, celui qui consiste à dire que l'avenir du tourisme passe uniquement par l'hiver et les sports de neige**³¹. Avec les JO, toute l'attention et beaucoup de ressources seront monopolisés sur une longue période et vont **distraindre les acteurs locaux en les détournant des véritables tâches qui sont à l'ordre du jour** (Avenir suisse, Les JO auraient détourné l'attention de l'Engadine du changement structurel)³².

4. L'héritage des Jeux est flou

Une fondation pour l'héritage olympique dont le contenu n'est pas connu

Les promoteurs du projet prévoient d'investir 100 millions de francs dans une Fondation pour l'héritage olympique qui vise à amener « *l'impulsion et les actions nécessaires au développement du pays pour promouvoir une Suisse solidaire, ouverte, active et innovante* ». Pour l'instant, malheureusement, il s'agit d'une coquille vide, puisqu'aucun document n'a été publié. Il faut relever que ce montant ne sera pas limité au valais, mais évidemment à l'ensemble de la Suisse, ce qui distingue la « *Fondation Héritage* » de la Fondation du développement durable qui avait été créée dans le cadre de la candidature précédente.

Pour les Verts valaisans

Jean-Pascal Fournier

Président
079 704 69 33

Thierry Largey

Député, Chef de groupe
078 649 62 78

Jean-Paul Mabillard

Conseiller général, chef de groupe
079 577 45 24

²⁹ <https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/24182.pdf>

³⁰ https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/fr/dokumente/klima/fachinfo-daten/anpassung_sektortourismuskartenblatt.pdf.download.pdf/adaptation_secteurtourismefiche.pdf

³¹ https://www.swissinfo.ch/fre/economie/sion-2026-sur-les-rails_les-jeux-d-hiver-en-valais-un-mauvais-signal-au-mauvais-moment/42864458

³² <https://www.avenir-suisse.ch/fr/les-j-o-auraient-detourne-lattention-de-lengadine-du-changement-structurel/>